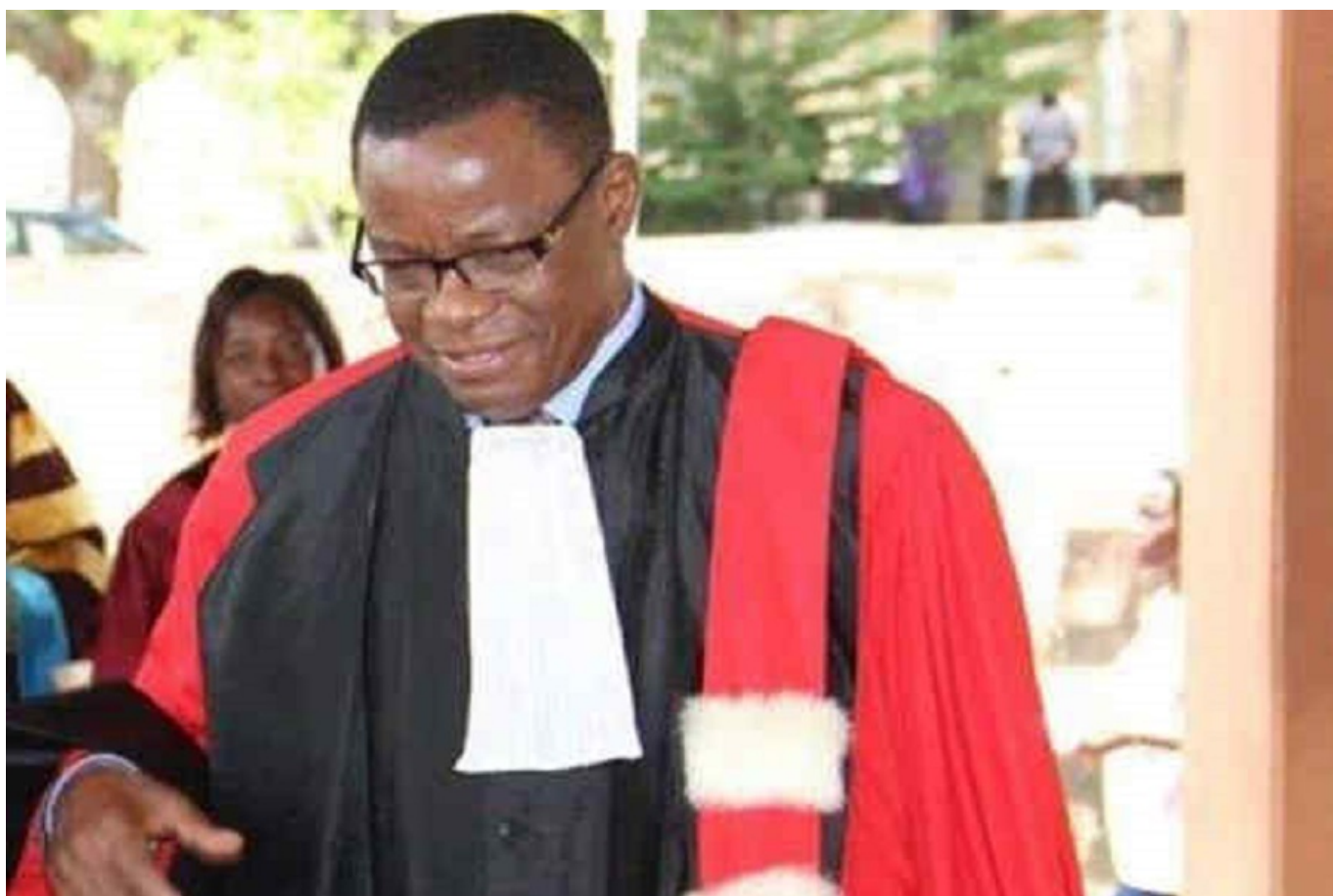




En violation de la décision de justice prise le 31/12/2019 par le tribunal administratif de Douala, interdisant la RTC créée par le PAD dirigé par Cyrus Ngo'o de gérer le terminal à conteneurs de Douala-Bonabéri, en lieu et place de la société DIT de Vincent Bolloré arrivée en fin de contrat, la régie camerounaise va effectivement travailler malgré tout.

En réalité, c'est exactement la même société DIT de Vincent Bolloré qui va poursuivre la gestion de ce terminal à conteneurs dès ce 02/01/2020, dans les mêmes conditions que ces 15 dernières années, à la seule différence que la DIT recevra ses ordres directement selon la justice, d'un hors la loi, un véritable usurpateur en la personne de Cyrus Ngo'o le DG du PAD. Il s'agit d'un scénario rocambolesque, grossier et d'une idiotie inqualifiable pourquoi ? Parce qu'en se comportant ainsi, le PAD en réalité n'interrompt pas de façon légale et effective le contrat de DIT de Bolloré, mais le prolonge de facto en lui permettant de poursuivre ses missions de gestion du terminal à conteneurs.

La RTC étant donc en réalité une structure fantôme sans existence légale selon la justice camerounaise, c'est DIT qui sera en charge réellement dès ce 2 janvier 2020, de la gestion du terminal à conteneurs du PAD et la justice le dira plus tard croyez moi.

J'espère que vous comprenez ce que je dis ou que j'essaye de dire? Do you understand me ???????? Donc en résumé, c'est DIT de Vincent Bolloré qui, caché sous les oripeaux d'une

RTC qui n'existe pas, aura en charge la gestion du terminal à conteneurs du PAD dès maintenant et durant les jours, semaines voire mois à venir.

Pendant ce temps, Bolloré pourra tranquillement organiser sa riposte judiciaire et le jour dit, mettre définitivement à genoux Cyrus Ngo'o et le PAD, tout en faisant passer tous les Camerounais pour des idiots congénitaux. Ne soyez donc pas surpris par le calme apparent qui a régné le 31 décembre 2019 au PAD, et dont s'est d'ailleurs félicité Cyrus Ngo'o, lorsqu'il volait publiquement à Bolloré sa société DIT, parce que c'est de celà qu'il s'agit. C'est ce qu'on appelle voler en mondovision une société par le biais d'une réquisition illégale, devant des caméras.

Puis Cyrus Ngo'o a signé son crime dans un communiqué de presse qu'il a fait diffuser. Qu'est ce que j'ai honte de voir mon pays le Cameroun ainsi traîné dans la boue par des incompetents...des voleurs... et ces gouvernants font comme s'ils ignorent l'intelligence, la roublardise et la pugnacité des occidentaux. Bolloré ne lâchera rien. Bolloré ne partira pas, pas cette fois en tout cas, comme je vous l'ai déjà dit et toutes ces sottises camerounaises lui remettent le pied à l'étrier de fort belle manière. Pour récupérer la gestion de notre terminal à conteneurs des mains de ce colon, il faut s'y prendre autrement et d'ailleurs, dès le prochain appel d'offre, il sera le 1er à se pointer puisque nous allons à terme dans cette direction. Et nous nous serons tellement compromis et fourvoyés dans la folie actuelle, que Bolloré rafflera la mise les doigts dans le nez, sans grand effort.

Au Cameroun en moins de 24 h, devant le tribunal administratif de Douala, le Français Vincent Bolloré a obtenu à la fois l'annulation de la réquisition illégale de sa société DIT par Cyrus Ngo'o le DG du PAD, ainsi que l'annulation de l'existence de la Régie illégale RTC créée par ce dernier pour prendre la succession. Cyrus Ngo'o est piétiné par Bolloré dans son propre pays comme du poto poto, à cause de l'incompétence de ses conseillers juridiques et donc de la sienne propre. Depuis ce matin, Cyrus Ngo'o gère le terminal à conteneurs du PAD en toute illégalité comme un voyou. Quelle honte mon Dieu et c'est des choses comme ça qui font dire du Cameroun qu'il est un État voyou.

En violant la décision de justice rendue le 31 décembre 2019, il se met définitivement à dos le justice. Comment pourra-t-il ensuite gagner un procès dans cette affaire devant cette même justice ? C'est mort. LE JURISTE QUE JE SUIS A MAL, TRÈS MAL D'ASSISTER À UN AUSSI TRISTE SPECTACLE POURTANT JE SOUHAITE ÉGALEMENT LE DÉPART DE BOLLORÉ DU PAD, AU BÉNÉFICE D'UNE GÉRANCE NATIONALE LÉGALE OÙ EST LE RECOURS DE CYRUS NGO'O DEPUIS LÀ ? ZÉRO MACABO Et pourtant, le Cameroun a des juristes de stature internationale comme le Président Maurice KAMTO, une perle rare sur le banc de touche, pourtant le pays a besoin de son talent. PITIATION PITIATION PITIATION POUR LE CAMEROUN. LE CAMEROUN SURVIVRA AUX INCOMPÉTENTS.

Jean-Marie Vianny NDE NGOH-Facebook